

Indications conventionnelles.

Exprès payé.....	XP	Accusé de réception.....	PC
Réponse payée.....	RP	Remettre en mains propres ..	MP
Télégramme collationné.....	TC	Télégramme à faire suivre ...	FS

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre, qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans les télégrammes provenant de pays appartenant au régime extra-européen, le numéro d'ordre et les indications de dépôt peuvent être omis.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

W

Marque à date



N° 701. 183. — (Éch. bleu 183.)

N° _____ Mots _____ Dépôt le _____ , à _____ h. _____ m. da _____

PARIS LAROCHE GARE 1470 30 22/4 8/25' SR
- FANGOVV OUTRAGE ARCHANGEL ALLÉGES ALIBI HUSBAND VVRINGS
PIGEONS NÉCK SHERLOCCK HOLMES SUSPÉCTS POET YOM PRÉSENCE DÉSIRABLE ARREST
GARE DE LYON TO NIGHT TEN FORTY .4

00362

Indications conventionnelles.

Exprès payé.....	XP	Accusé de réception.....	PC
Réponse payée.....	RP	Remettre en mains propres ..	MP
Télégramme collationné.....	TC	Télégramme à faire suivre...	FS

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans les télégrammes provenant de pays appartenant au régime extra-européen, le numéro d'ordre et les indications de dépôt peuvent être omis.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

N°

Timbre à date.



de *N°* *Mots* *Dépôt le* , à *h.* *m.* *du*

PARIS LAROCHE GARE 1470-30 22/4 8/25' SR
- FANGOV OUTRAGE ARCHANGEL ALLÉGES ALIBI HUSBAND VVRINGS
PIGEONS NÉCK SHERLOCK HOLMES SUSPÉCTS POET YOM PRÉSENCE DÉSIRABLE ARREST
GARE DE LYON TO NIGHT TEN FORTY

L. KELLY 17 RUE CAMPAGNE PREMIÈRE A PARJS

Télégramme.

Dans le
premier nom
indique le nom.

Dans les télégra-
méro d'ordre et les in-

Assomby

22 APRIL 04 PARIS

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

N°

Timbre à date.

de Mots Dépôt le , à h. . . . m. du

PARIS LAROCHE GARE 1470 30 22/4 8/25' SR
.- RANGOV OUTRAGE ARCHANGEL ALLÉGES ALIBI HUSBAND VVRINGS
PIGEONS NECK SHERLOCK HOLMES SUSPÉCTS POET YOM PRÉSENCE DÉSIRABLE ARREST
GARE DE LYON TO NIGHT TEN FORTY .+

Indications de service.

✓

Indications conventionnelles.

Exprès payé.....	XP	Accusé de réception.....	PC
Réponse payée.....	RP	Remettre en mains propres ..	MP
Télégramme collationné.....	TC	Télégramme à faire suivre...	FS

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans les télégrammes provenant de pays appartenant au régime extra-européen, le numéro d'ordre et les indications de dépôt peuvent être omis.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

Pour _____ de _____ № _____ Mots _____ Dépôt le _____, à _____ h. _____ m. du _____

= PARIS DE MODANE G 1172 22 22 9^h20 M

PEA SHOOTING AFFRAY IN RANGOON RUMOURED ARREST OF GABRIEL
VICTIM LYRING LANGHAM HOTEL PARIS TOMORROW = BOLESMAINE =

N° _____

Timbre à date.



Indications de service.

✓

Indications conventionnelles.

Exprès payé.....	XP	Accusé de réception.....	PC
Réponse payée.....	RP	Remettre en mains propres ..	MP
Télégramme collationné.....	TC	Télégramme à faire suivre...	FS

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans les télégrammes provenant de pays appartenant au régime extra-européen, le numéro d'ordre et les indications de dépôt peuvent être omis.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

Pour _____ de _____ No _____ Mots _____ Dépôt le _____, à _____ h. _____ m. du _____

= PARIS DE MODANE G 1172 22 22 9^h20 M

PEA SHOOTING AFFRAY IN RANGOON RUMOURED ARREST OF GABRIEL
VICTIM LYRING LANGHAM HOTEL PARIS TOMORROW = BOLESMAINE =

N° _____

Timbre à date.



Indications de service.

Er

ÉRALD KELLY 17 R CAMPAGNE *vers une taxe*

PREMIERE PARTIE =

prep.
indicate

Dans la
mère d'ordi

L'Etat n'est soumis à l'admission privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

31

Timbre à date.



Pour *de* *N°* *Mots* *Dépôt le* , à *h.* *m. da.*

de N° Mots Dépôt le , à h. m. du

F PARIS DE MODANE G 1172 22 22 9^h20^m

PEA SHOOTING AFFRAY IN RAWGOON RUMOURED ARREST OF GABRIEL
VICTIM LYRING LANGHAM HOTEL PARIS TOMORROW = BOLESMINE =